

FRAGMENTATION

HYPERBATE

Du Marsais, Encyclopédie, Construction, I, p.487.

C'est-à-dire confusion, mélange de mots : c'est lorsque l'on s'écarte de l'ordre successif de la *Construction* simple ; *Saxa vocant Itali, mediis, quae in fluctibus, aras* (Virg. *Aeneid. l. I. v. 113.*) ; la *Construction* est *Itali vocant aras illa saxa quae sunt in fluctibus mediis*. Cette figure était, pour ainsi dire, naturelle au latin ; comme il n'y avait que les terminaisons des mots, qui, dans *l'usage* ordinaire, fussent les signes de la relation que les mots avaient entre eux, les Latins n'avaient égard qu'à ces terminaisons, et ils plaçaient les mots selon qu'ils étaient présentés à l'imagination, ou selon que cet arrangement leur paraissait produire une cadence et une harmonie plus agréable ; mais parce qu'en français les noms ne changent point de terminaison, nous sommes obligés communément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entre eux. Ainsi nous ne saurions faire usage de cette figure, que lorsque le rapport des corrélatifs n'est pas difficile à apercevoir ; nous ne pourrions pas dire comme Virgile :

Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet anguis in herbâ.

Eclog. III. v. 93.

L'adjectif *frigidus* commence le vers, et le substantif *anguis* en est séparé par plusieurs mots, sans que cette séparation apporte la moindre confusion. Les terminaisons font aisément rapprocher l'un de l'autre à ceux qui savent la langue : mais nous ne serions pas entendus en français, si nous mettions un si grand intervalle entre le substantif et l'adjectif ; il faut que nous disions *fuyez, un froid serpent est caché sous l'herbe*.

Nous ne pouvons donc faire usage des inversions, que lorsqu'elles sont aisées à ramèner à l'ordre significatif de la *Construction* simple ; ce n'est que relativement à cet ordre, que lorsqu'il n'est pas suivi, on dit en toute langue qu'il y a inversion, et non par rapport à un prétendu ordre d'intérêt ou de passions qui ne saurait jamais être un ordre certain, auquel on peut opposer le terme d'inversion : *incerta haec si tu postules ratione certa facere, nihilo plus agas, quam si des operam ut cum ratione insanias*. Ter. *Eun. act. I. sc. j. v. 16.*

En effet on trouve dans Cicéron et dans chacun des auteurs qui ont beaucoup écrit ; on trouve, dis-je, en différents endroits, le même fond de pensée énoncé avec les mêmes mots, mais toujours disposés dans un ordre différent. Quel est celui de ces divers arrangements par rapport auquel on doit dire qu'il y a inversion ? Ce ne peut jamais être que relativement à l'ordre de la *Construction* simple. Il n'y a inversion que lorsque cet ordre n'est pas suivi. Toute autre idée est sans fondement, et n'oppose inversion qu'au caprice ou à un goût particulier et momentanée.

Mais revenons à nos inversions françaises. Madame Deshoulières dit :

*Que les fougueux aquilons,
Sous sa nef, ouvrent de l'onde
Les gouffres les plus profonds.*

Deshoul. *Ode*.

La *Construction* simple est, *que les aquilons fougueux ouvrent sous sa nef les gouffres les plus profonds de l'onde*. M. Fléchier, dans une de ses oraisons funèbres, a dit, *sacrifice où coula le sang de mille victimes* ; la *Construction* est, *sacrifice où le sang de mille victimes coula*.

Il faut prendre garde que les transpositions et le renversement d'ordre ne donnent pas lieu à des phrases louches, équivoques, et où l'esprit ne puisse pas aisément rétablir l'ordre significatif ; car on ne doit jamais perdre de vue, qu'on ne parle que pour être entendu : ainsi lorsque les transpositions même servent à la clarté, on doit, dans le discours ordinaire, les préférer à la *Construction* simple. Madame Deshoulières a dit :

*Dans les transports qu'inspire.
Cette agréable saison,
Où le coeur, à son empire
Assujettit la raison.*

L'esprit saisit plus aisément la pensée, que si cette illustre dame avait dit : *dans les transports, que cette agréable saison, où le coeur assujettit la raison à son empire, inspire*. Cependant en ces occasions-là même l'esprit aperçoit les rapports des mots, selon l'ordre de la *Construction* significative.

HYPERBATE

Beauzée, Encyclopédie, II, pp.265-268.

Ce mot est grec. Quintilien a eu raison de traduire ce mot dans sa langue par *verbi transgressio* : et ce que l'on nomme *Hyperbate* consiste en effet dans le déplacement des mots qui composent un discours, dans le transport de ces mots du lieu où ils devraient être en un autre lieu.

La *Méthode latine* de P. R. parle de l'*Hyperbate* dans le même sens. « C'est, dit-elle, (*des figures de construction, ch. vj.*) le mélange et la confusion qui se trouve dans l'ordre des mots qui devrait être commun à toutes les langues, selon l'idée naturelle que nous avons de la construction. Mais les Romains ont tellement affecté le discours figuré, qu'ils ne parlent presque jamais autrement ».

C'est encore le même langage chez l'auteur du *Manuel des Grammairiens*. « L'*Hyperbate* se fait, dit-il, lorsque l'ordre naturel n'est pas gardé dans l'arrangement des mots : ce qui est si ordinaire aux Latins, qu'ils ne parlent presque jamais autrement ; comme *Catonis constantiam admirati sunt omnes*. Voilà une *Hyperbate*, parce que l'ordre naturel demanderait qu'on dit, *omnes sunt admirati constantiam Catonis*. Cela est si ordinaire, qu'il ne passe pas pour figure, mais pour une propriété de la langue latine. Mais il y a plusieurs espèces d'*Hyperbate* qui sont de véritables figures de Grammaire ». *Part. I. chap. xiv. n. 8.*

Tous ces auteurs confondent deux choses que j'ai lieu de croire très-différentes et très-distinctes l'une de l'autre, l'*inversion* et l'*Hyperbate*.

Il y a en effet, dans l'une comme dans l'autre, un véritable renversement d'ordre ; et à partir de ce point de vue général, on a pu aisément s'y méprendre : mais il fallait prendre garde si les deux cas avaient rapport au même ordre, ou s'ils présentaient la même espèce de renversement. Quintilien (*Inst. Lib. VIII. Cap. vj. de tropis,*) nous fournit un motif légitime d'en douter : il cite, comme un exemple d'*Hyperbate*, cette phrase de Cicéron (*pro Cluent. n. 1.*) *Animadverti, judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes* ; et il indique aussitôt le tour qui aurait été sans figure et conforme à l'ordre requis ; *nam in duas partes divisam esse rectum erat, sed durum et incomptum*.

Personne apparemment ne disputera à Quintilien d'avoir été plus à portée qu'aucun des modernes, de distinguer les locutions figurées d'avec les simples dans sa langue naturelle ; et quand le jugement qu'il en porte, n'aurait eu pour fondement que le sentiment exquis que donne l'habitude à un esprit éclairé et juste, sans aucune réflexion immédiate sur la nature même de la figure, son autorité serait ici une raison, et peut-être la meilleure espèce de raison sur l'usage d'une langue, que nous ne devons plus connaître que par le témoignage de ceux qui la parlaient. Or, le tour que Quintilien appelle ici *rectum*, par opposition à celui qu'il avait nommé auparavant, est encore un renversement de l'ordre naturel ou analytique ; en un mot, il y a encore inversion dans *in duas partes divisam esse*, et le rhéteur romain nous assure qu'il n'y a plus d'*Hyperbate*. C'est donc une nécessité de conclure, que l'*inversion* est le renversement d'un autre ordre, ou un autre renversement d'un certain ordre, et l'*Hyperbate*, le renversement du même ordre. L'auteur du *Manuel des grammairiens* n'était pas éloigné de cette conclusion, puisqu'il trouvait des *Hyperbates* qui ne passent pas pour figures, et d'autres, dit-il, *qui sont de véritables figures de Grammaire*.

Il s'agit donc de déterminer ici la vraie nature de l'*Hyperbate*, et d'assigner les caractères qui le différencient de l'*inversion* ; et pour y parvenir, je crois qu'il n'y a pas de moyen plus assuré que de parcourir les différentes espèces d'*Hyperbate*, qui sont reconnues pour de véritables figures de Grammaire.

1°. La première espèce est appelée *Anastrophe*, c'est-à-dire proprement *inversion*, du grec : racine, *in* et, *versio*. Mais l'*inversion* dont il s'agit ici n'est point celle

de toute la phrase, elle ne regarde que l'ordre naturel qui doit être entre deux mots corrélatifs, comme entre une préposition et son complément, entre un adverbe comparatif et la conjonction subséquente : ce sont les seuls cas indiqués par les exemples que les Grammairiens ont coutume de donner de l'Anastrophe. Cette figure a donc lieu, lorsque le complément précède la préposition, *mecum, tecum, vobiscum, quocum*, au lieu de *cum te, cum me, cum vobis, cum quo* ; *maria omnia circum*, au lieu de *circum omnia maria* ; *Italiam contrà*, pour *contrà Italiam* ; *quâ de re*, pour *de quâ re* : c'est la même chose lorsque la conjonction comparative précède l'adverbe, comme quand Properce a dit, *Quàm priùs abjunctos sedula lavit equos*.

L'Anastrophe est donc une véritable inversion ; mais qui avait droit en latin d'être réputée figure, parce qu'elle était contraire à l'usage commun de cette langue, où l'on avait coutume de mettre la préposition avant son complément, conformément à ce qui est indiqué par le nom même de cette partie d'oraison.

Ainsi la différence de l'inversion et de l'Anastrophe est, en ce que l'inversion est un renversement de l'ordre naturel ou analytique, autorisée par l'usage commun de la langue latine, et que l'Anastrophe est un renversement du même ordre, contraire à l'usage commun et autorisé seulement dans certains cas particuliers.

2°. La seconde espèce d'*Hyperbate* est nommée *Tmesis* ou *Tmèse*, du grec , *sectio*, coupure. Cette figure a lieu, lorsque par une licence que l'usage approuve dans quelques occasions, l'on coupe en deux parties un mot composé de deux racines élémentaires, réunies par l'usage commun, comme *satis mihi fecit*, pour *mihi satisfecit* ; *reique publicae curam deposuit*, pour *et reipublicae curam deposuit* ; *septem subjecta trioni* (*Géorg. iij. 381*) au lieu de *subjecta septem trioni*. On trouve assez d'exemples de la *Tmèse* dans Horace, et dans les meilleurs écrivains du bon siècle.

Les droits de l'inversion n'allaient pas jusqu'à autoriser cette insertion d'un mot entre les racines élémentaires d'un mot composé. Ce n'est pas même ici proprement un renversement d'ordre ; et si c'est en cela que doit consister la nature générale de l'*Hyperbate*, les Grammairiens n'ont pas dû regarder la *Tmèse* comme en étant une espèce. La *Tmèse* n'est qu'une figure de diction, puisqu'elle ne tombe que sur le matériel d'un mot qui est coupé en deux ; et le nom même de *Tmèse* ou coupure, avertissait assez qu'il était question du matériel d'un seul mot, pour empêcher qu'on ne rapportât cette figure à la construction de la phrase.

3°. La troisième espèce d'*Hyperbate* prend le nom de *Parenthèse*, du mot grec , *interpositio*, racines, *inter, in*, et *positio*, dérivé de *pono*. Les deux prépositions élémentaires servent à indiquer avec plus d'énergie la nature de la chose nommée. Il y a en effet *Parenthèse*, lorsqu'un sens complet est isolé et inséré dans un autre dont il interrompt la suite ; ainsi il y a *Parenthèse* dans ce vers de Virgile, *Ecl. ix. 23*.

Tityre, dum redeo (brevis est via), pasce capellas.

Les bons écrivains évitent autant qu'ils peuvent l'usage de cette figure, parce qu'elle peut répandre quelque obscurité sur le sens qu'elle interrompt ; et Quintilien n'approuvait pas l'usage fréquent que les Orateurs et les Historiens en faisaient de son temps avant lui, à moins que le sens détaché mis en *Parenthèse* ne fût très-court. *Etiam interjectione, quâ et Oratores et Historici frequenter utuntur, ut medio sermone aliquem inserant sensum, impediri solet intellectus, nisi quod interponitur breve est. (liv. VIII. cap. ij.)*

4° La quatrième espèce d'*Hyperbate* s'appelle *Synchyse*, mot purement grec , *confusion* ; , *confundo* ; racine , *cum, avec*, et , *fundo*, je répands. Il y a *Synchyse* quand les mots d'une phrase sont mêlés ensemble sans aucun égard, ni à l'ordre de la construction analytique, ni à la corrélation mutuelle de ces mots : ainsi il y a *Synchyse* dans ce vers de Virgile, *Ecl. VII. 57*.

Aret ager : vitio moriens sitit aëris herba ;

car les deux mots *vitio*, par exemple, et *aëris* qui sont corrélatifs, sont séparés par deux autres mots qui n'ont aucun trait à cette corrélation, *moriens sitit* ; le mot *aëris* à son tour n'en a pas davantage à la corrélation des mots *sitit* et *herba* entre lesquels il est placé : l'ordre était, *herba moriens (prae) vitio aëris sitit*.

5°. Enfin, il y a une cinquième espèce d'*Hyperbate* que l'on nomme *Anacoluthie*, et qui se fait, selon *la Méthode latine de Port-royal*, lorsque les choses n'ont presque nulle

suite et nulle construction. Il faut avouer que cette définition n'est rien moins que lumineuse ; et d'ailleurs elle semble insinuer qu'il n'est pas possible de ramener l'*Anacoluthé* à la construction analytique. M. du Marsais a plus approfondi et mieux défini la nature de ce prétendu *Hyperbate* : " c'est, dit-il, une figure de mots qui est une espèce d'ellipse.... par laquelle on sous-entend le corrélatif d'un mot exprimé, ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'ellipse peut-être aisément suppléée, et qu'elle ne blesse point l'usage ". Il justifie ensuite cette définition par l'étymologie du mot , *comes*, compagnon ; ensuite on ajoute l'*a* privatif, et un euphonique, pour éviter le bâillement entre les deux *a* ; par conséquent l'adjectif *Anacoluthé* signifie *qui n'est pas compagnon*, ou qui ne se trouve pas dans la compagnie de celui avec lequel l'analogie demanderait qu'il se trouvât ". Il donne enfin pour exemple ces vers de Virgile, *Aen. II. 330*.

*Portis alii bipatentibus adsunt,
Millia quot magis nunquam venêre Mycenis ;
où il faut suppléer tot avant quot.*

Il y a pareille ellipse dans l'exemple de Térence cité par Port-royal. *Nam omnes nos quibus est alicundè aliquis objectus labor, omne quod est intereà tempus, priusquam id rescitum est, lucro est.* Si l'on a jugé qu'il n'y avait nulle construction, c'est qu'on a cru que *nos omnes* étaient au nominatif, sans être le sujet d'aucun verbe, ce qui serait en effet violer une loi fondamentale de la syntaxe latine ; mais ces mots sont à l'accusatif, comme complément de la préposition sous-entendue *ergà* : *nam ergà omnes nos... omne... tempus.... lucro est...*

L'*Anacoluthé* peut donc être ramenée à la construction analytique, comme toute autre ellipse, et conséquemment ce n'est point une *Hyperbate*, c'est une ellipse à laquelle il faut en conserver le nom, sans charger vainement la mémoire de grands mots, moins propres à éclairer l'esprit qu'à l'embarrasser ; ou même à le séduire par les fausses apparences d'un savoir pédantesque. Si l'on trouve quelques phrases que l'on ne puisse par aucun moyen ramener aux procédés simples de la construction analytique, disons nettement qu'elles sont vicieuses, et ne nous obstinons pas à retenir *un terme spécieux*, pour excuser dans les auteurs des choses qui semblent plutôt s'y être glissées par inadvertance que par raison. *Méth. lat. de Port royal, loc. cit.*

Il résulte de tout ce qui précède, que des cinq prétendues espèces d'*Hyperbate*, il y en a d'abord deux qui ne doivent point y être comprises, la *Tmèse* et l'*Anacoluthé* ; la première est, comme je l'ai déjà dit, une véritable figure de diction ; la seconde n'est rien autre chose que l'ellipse même.

Il n'en reste donc que trois espèces, l'*Anastrophe*, la *Parenthèse* et la *Synchyse*. La première est l'*Inversion* du rapport de deux mots autorisée dans quelques cas seulement ; la seconde est une interruption dans le sens total, qui ne doit y être introduite que par une urgente nécessité, et n'y être sensible que le moins que l'on peut ; la troisième bien appréciée, me paraît plus près d'être un vice qu'une figure, puisqu'elle consiste dans une véritable confusion des parties, et qu'elle n'est propre qu'à jeter de l'obscurité sur le sens dont elle embrouille l'expression. Cependant si la *Synchyse* est légère, comme celle dont Quintilien cite l'exemple, *in duas divisam esse partes*, pour *in duas partes divisam esse* ; on ne peut pas dire qu'elle soit vicieuse, et l'on peut l'admettre comme une figure. Mais il ne faut jamais oublier que l'on doit beaucoup ménager l'attention de celui à qui l'on parle, non-seulement de manière qu'il entende, mais même qu'il ne puisse ne pas entendre ; *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere.* Quintil. lib. VIII. cap. ij.

Or ces trois espèces d'*Hyperbate*, telles que je les ai présentées d'après les notions ordinaires, combinées avec les principes immuables de l'art de parler, nous mènent à conclure que l'*Hyperbate* en général, est une interruption légère d'un sens total causée ou par une petite inversion qui déroge à l'usage commun, c'est l'*Anastrophe*, ou par l'insertion de quelques mots entre deux corrélatifs, c'est la *Synchyse* ; ou enfin par l'insertion d'un petit sens détaché, entre les parties d'un sens principal, et c'est la *Parenthèse*.

INVERSION

Beauzée, Encyclopédie, II, pp.373-376

L'*Inversion* est une figure de syntaxe, par laquelle les mots d'une phrase sont rangés dans un ordre diamétralement opposé à l'ordre primitif et analytique. *Mentor parla ainsi*, c'est une phrase dans l'ordre analytique ; le sujet y précède le verbe, et le verbe est suivi de son complément modificatif. *Ainsi parla Mentor*, c'est une *Inversion*, parce que l'ordre analytique y est entièrement renversé.

L'indéclinabilité des noms français n'a pas permis à notre langue de concilier, avec la perspicuité qui la caractérise, toutes les *Inversions* autorisées presque indifféremment en grec et en latin ; il n'y en a que quelques-unes qu'elle admet avec précaution, soit en prose soit en vers ; et d'autres qu'elle ne souffre qu'en vers, avec des précautions encore plus rigoureuses.

I. On peut réduire à dix règles principales les *Inversions* généralement autorisées dans la prose et dans les vers.

1°. Lorsque dans une phrase on emploie un adverbe ou une phrase adverbiale, dont le sens vague et général ne peut être déterminé que par relation à quelque chose qui précède, on doit mettre à la tête la locution adverbiale, quoique complément du verbe, afin d'en déterminer la relation d'une manière plus marquée, par son rapprochement de ce qui précède ; le verbe après, afin de rendre sensible la relation qu'a avec lui son complément ; et le sujet à la suite, parce qu'il est nécessairement lié avec le reste, et que d'ailleurs il ne lui reste plus que cette place. *Mentor parla ainsi*, annonce que l'on va rapporter le discours de Mentor, dont l'adverbe ainsi annonce la teneur. *Ainsi parla Mentor*, suppose que le discours de Mentor, désigné par ainsi vient d'être rapporté auparavant. *Là, s'élève un palais superbe*, c'est-à-dire, dans le lieu qu'on a d'abord indiqué. *De ce principe effrayant* (que l'on suppose déjà exposé), *sortent des conséquences encore plus effrayantes*. Si le lieu n'était pas déjà connu, si le principe n'était pas encore exposé, on dirait dans l'ordre analytique, *Un palais superbe s'élève à tel endroit, Des conséquences effrayantes sortent du principe que*, etc.

2°. Si la locution adverbiale est mise à la tête par pure énergie et pour être plus sensible, le pronom, sujet du verbe suivant, doit se placer après le verbe ; et cela doit s'observer lors même que le sujet est déjà exprimé par un nom, soit seul, soit accompagné de modificatifs. *En formerions-nous les plus grands projets. Inutilement cette première victoire avait-elle un peu relevé nos espérances*.

3°. Dans une citation interjective, on doit mettre le sujet, nom ou pronom après le verbe. La raison en est que le discours cité, déjà commencé, ou même rapporté en entier, est envisagé comme complément de ce verbe, et qu'il importe à la clarté que la liaison immédiate des idées soit du moins conservée, lorsque l'ordre en est renversé. *Il le fera, dit-il. La voie des préceptes est longue, dit Sénèque le philosophe ; celle des exemples est courte et efficace*.

4°. Si une proposition incidente ou interrogative commence par l'un des mots conjonctifs *combien, comment, que, quel* et *quoi*, que ce mot soit le seul complément du verbe ou en fasse partie, et que le verbe ait pour sujet un nom, l'*Inversion* doit ordinairement être entière. *Je sais combien coûte ce livre. J'ignore comment vont nos affaires. Vous comprenez d'où viennent ces propos séditieux. Ceci nous apprend quand reviendra la paix. Devinez le livre que lit notre ami. Il est aisé de prévoir quel jugement porteront les connaisseurs. Voici sur quoi est fondée notre espérance. C'est la même chose en interrogeant : Combien coûte ce livre ? Comment vont nos affaires ? D'où viennent ces propos séditieux ? Quand reviendra la paix ? Que lit notre ami ? Quel jugement porteront les connaisseurs ? Sur quoi est fondée notre espérance ? C'est toujours dans la vue de conserver la liaison des idées, tandis que l'ordre est renversé.*

J'ai supposé que le sujet du verbe est un nom, car, si c'est un pronom, il demeure avant le verbe dans les propositions incidentes qui n'interrogent pas, et il ne se place après le verbe que dans les propositions interrogatives. *Je sais combien vous dépensâtes. Combien dépensâtes-vous ?* Dans le premier exemple, le pronom éloigne si peu le complément de son verbe, qu'il n'efface pas l'idée du rapport qui les lie. Dans le second,

ce serait bien la même chose, mais il y a l'interrogation à rendre sensible, et c'est l'*Inversion* qui en est le signe.

5°. Dans les propositions interrogatives qui ne commencent pas par un mot conjonctifs, on marque de même l'interrogation, en mettant le pronom sujet après le verbe, quand même le sujet serait exprimé auparavant par un nom. *Viendrez-vous ? Entendraient-elles ? Votre projet réussira-t-il ? Vos sœurs auraient-elles compris ma réponse ?* Dans les phrases interrogatives, le verbe est toujours à l'indicatif ou au suppositif.

6°. Quand, avec cette *Inversion* du pronom sujet, le verbe est au subjonctif, et que cette proposition n'est point suivie d'une autre à titre de conséquence, elle est optative : *Puissiez-vous être content ! c'est-à-dire, Je souhaite que vous puissiez être content.*

Quand le sujet ne serait pas un pronom, l'*Inversion* du sujet aurait encore lieu dans la proposition optative. *Veuille le juste Ciel me garder en ce jour !*

7°. Si, avec cette même *Inversion*, le verbe est au subjonctif, et que la proposition soit suivie d'une autre proposition conséquente, dont le verbe soit à un mode direct, la première est hypothétique, et l'*Inversion* est le signe de l'hypothèse, qui n'est point expressément énoncée. *Vinssiez-vous à bout de votre dessein, tous vos désirs fussent-ils accomplis, vous ne serez, ou vous ne seriez pas plus heureux, c'est-à-dire, Quand il arriverait que vous vinssiez à bout de votre dessein, que tous vos désirs fussent accomplis, etc.*

On voit que rien n'est abandonné au hasard, et que l'usage ici n'a rien autorisé aveuglément et sans cause : l'*Inversion* du sujet, ayant lieu dans des phrases différentes, semblait devoir amener l'équivoque ; mais chaque espèce de phrase a d'ailleurs son caractère distinctif.

8°. Il peut arriver qu'un même terme, ayant plusieurs compléments, l'éloignement de quelques-uns à l'égard du centre commun, ou la multitude des relations à ce centre, jette sur le tout une obscurité, ou un louche contraire à la perspicuité qui caractérise la phrase française. Dans ce cas, elle autorise, elle exige même une *Inversion*, qui consiste à placer, avant le terme complété, l'un de ses compléments. C'est communément un complément déterminatif de temps, de lieu, de cause, de moyen, ou un complément modificatif. Les compléments objectifs tiennent plus à leur place naturelle, à moins qu'ils ne soient revêtus d'une forme déterminée qui caractérise leur rapport.

Massillon s'exprime ainsi : *Semblables à ceux qui voient périr de loin un homme au milieu des flots.* Et l'on sent dans cette phrase quelque chose d'embarassé. Dites *Semblables à ceux qui de loin voient périr un homme au milieu des flots*, la simple transposition du complément *de loin* avant le verbe *voient* répand la lumière sur le tout, et y rétablit même l'harmonie.

9°. Pour favoriser la clarté ou l'énergie de l'expression, le génie de notre langue se prête même au déplacement de compléments objectifs ; mais à condition d'en rappeler l'idée à leur place naturelle par quelque petit mot relatif. Le même orateur dit ailleurs :

Tel est de l'âme tiède et infidèle : toutes les animosités qui ne vont pas jusqu'à la vengeance déclarée, elle se les permet; tous les plaisirs où l'on ne voit pas de crime palpable, elle se les justifie; toutes les parures et tous les artifices où l'indécence n'est pas scandaleuse, et où il n'entre ni passion, ni vue marquée, elle les recherche; toutes les vivacités sur l'avancement et sur la fortune qui ne nuisent à personne, elle s'y livre sans réserve; toutes les omissions qui paraissent rouler sur des devoirs arbitraires ou qui n'intéressent que légèrement des devoirs essentiels, elle n'en fait pas de scrupule; tout l'amour du corps et de la personne qui ne mène pas directement au crime, elle ne le compte pour rien; toute la délicatesse sur le rang et sur la gloire qui peut compatir avec une modération que le monde lui-même demande, elle s'en fait un mérite.

Voltaire fait dire de même à Égiste (Mérope. V, 1.)

*Eh quoi ! tous les malheurs aux humains réservés,
Faut-il, si jeune encore, les avoir éprouvés.*

10°. L'identité qui est le fondement de la concordance de l'adjectif avec le nom auquel il se rapporte, semblerait devoir laisser la plus grande liberté sur l'arrangement respectif de ces deux espèces de mots ; et véritablement il y a un grand nombre d'occasions où l'on peut mettre indifféremment pour le sens l'adjectif avant ou après le nom, et ne s'en rapporter pour le choix qu'au jugement de l'oreille. *Un exercice violent, ou un violent exercice, des travaux utiles ou d'utiles travaux, une tempête affreuse ou une affreuse tempête*, etc. Mais il y a des adjectifs qui ne peuvent se placer qu'après le nom, et c'est leur place naturelle ; d'autres ne peuvent se placer qu'avant ; d'autres enfin ont des sens différents selon qu'ils sont placés avant ou après.

Mais si plusieurs adjectifs sont accumulés sur le même nom ou sur le même pronom, ou si un adjectif est modifié par quelque complément, le place naturelle serait après le sujet auquel il se rapportent ; mais l'intérêt de la clarté, quelquefois de l'harmonie, autorise l'Inversion qui les place avant. Écoutons l'abbé Séguier :

Cherchez-vous l'exacte probité ? Pénétré de ses maximes, et attentif à la répandre dans les savantes leçons qu'il donnait de l'art de bien dire, il (S. Augustin) avait soin de faire regarder le talent de la parole comme inutile, pernicieux même, sans l'amour de la justice.

Les poètes en usent de même, et Voltaire va nous en donner des exemples : (L'Enfant prodigue, III, 5.)

*Mais, jeune, aveugle, à des méchants lié,
Qui de mon cœur corrompaient l'innocence,
Ivre de tout dans mon extravagance,
Je me faisais un lâche point d'honneur
De mépriser, s'insulter son ardeur.*

et avec un seul adjectif modifié par un complément :

*Par nos parents l'un à l'autre promis
Nos cœurs étaient à leurs ordres soumis.*

II. Quelque gêne que paraisse imposer à notre langue l'indéclinabilité de ses mots, non seulement elle autorise, dans la prose et dans les vers, en faveur de la clarté ou de l'énergie, toutes les *Inversions* dont on vient de parler, elle a encore trouvé dans son caractère assez de souplesse pour admettre, en faveur du langage poétique, beaucoup d'autres *Inversions*, qui servent à y répandre une agréable variété, et qui en caractérisent l'élocution. Cette licence, accordée aux poètes, tombe principalement sur la disposition des compléments à l'égard des mots qu'ils modifient.

1°. Tout complément adverbial, ou commençant par une préposition, peut se placer, en vers, avant le mot qu'il complète ; mais il ne faut ni rompre l'unité, ni compromettre la perspicuité de la phrase par l'*Inversion*, ni choquer l'oreille par la cacophonie. En voici des exemples, où les prépositions sont construites avec des noms ou des pronoms et avec des verbes.

À
Hermione à Pyrrhus prodiguait tous ses charmes.
Racine, Andromaque, I, 1.
À partir de ces lieux il força son courage.
Voltaire, Henriade, I.

AVANT
*Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée.*
Boileau, Satire I.

AVEC

Avec lumière et choix cette union veut naître.

Molière, *Le misanthrope*, I, 2.

Qu'avec nous tu juras une sainte alliance

Racine, *Esther*, I, 4.

CHEZ

Chez tous les conviés la joie est redoublée.

...

Les héros chez Quinault parlent bien autrement.

Boileau, *Satire III*.

CONTRE

Contre notre innocence arma votre vertu

Racine, *Esther*, II, 4

Lorsque le Roi contre elle enflammé de dépit

Racine, *Esther*, I, 1.

DANS

Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.

Racine, *Esther*, I, 3.

DE

De l'antique Jacob jeune postérité

...

De sa main sur mon front posa le diadème

...

Du triste état des juifs nuit et jour agité

Racine, *Esther*, I, 1.

DÈS

Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris

Boileau, *Satire III*

Dès que l'air est calmé rit des faibles humains

Boileau, *Satire I*.

DEVANT

Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux

Racine, *Esther III*. 4.

C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,

Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher.

Racine, *Esther*, I. 3.

EN

En lapins de garenne ériger nos clapiers

Boileau, *Satire III*.

En vous est tout l'espoir de nos malheureux frères

Racine, *Esther*, I, 3.

Vous-même en leur réponse êtes intéressée.

Racine, *Esther*, II, 7.

PAR

Par de fidèles mains chaque jour sont tracés

Racine, *Esther*, II, 1.

A-t-on par quelque édit réformé la cuisine ?

Boileau, *Satire III*

PENDANT

*Pendant qu'ils n'adoraient que le dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères*
Racine, Esther, III, 4.
Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère.
Racine, Esther, I, 3.

POUR

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite
Voltaire, Discours sur l'homme, IV.
Et le ciel qui pour moi fit pencher la balance
...
Et ses réponses sages
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages.
Racine, Esther, I, 1.

SANS

Sans ce métier, fatal au repos de ma vie
Mes jours pleins de loisir couleraient sans envie
Boileau, Satire II.
Hélas ! sans frissonner quel cœur audacieux
Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux ?
Racine, Esther, II, 7.

SOUS

Sous d'orgueilleux vainqueurs quand les villes succombent
L.Racine, La religion, IV.
Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière.
Racine, Esther, III, 3.

SUR

Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée
Racine, Esther, I 1.
Mon cœur sur vos leçons veut régler sa conduite.
Molière, Les femmes savantes, I, 2.

Il en serait de même de toute une expression adverbiale où la préposition ne serait pas expressément énoncée :

Autre part que chez moi cherchez qui vous encense
Molière, Le misanthrope, I, 2.

Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie
Racine, Esther, III, 1.

J'ai observé que dans ces inversions, il faut prendre garde de choquer l'oreille par la cacophonie. Corneille (Pompée. IV. 1) nous en donne un exemple :

Pour de ce grand dessein assurer le succès

« Cette *Inversion*, dit Voltaire, est trop rude ; et il n'est pas permis de mettre ainsi une préposition à côté de l'article *de*. »

C'est avec justice que l'*Inversion* de ce vers est censurée ; mais le vice n'en est pas apprécié avec justesse, et le principe que l'on pose est faux pour être trop général. Cette *Inversion* est vicieuse parce qu'elle rompt l'unité du complément. *Pour assurer le succès*. On peut mettre quoiqu'en dise le commentateur du grand Corneille, et l'on met

très souvent une préposition à côté de *de*. Avec *de bons amis*, *Contre de belles apparences*. Dans *de grands défauts*. En *de meilleures mains*. Par *de fidèles mains*. Pour *de fortes raisons*. Sans *de trop grands efforts*. Sur *de puissants motifs*, etc. Et cela est bien lorsque *de* avec les mots qui sont dans sa dépendance forme le complément total de la préposition qui précède. Mais si le complément de cette préposition précédente ne vient qu'après celui de la préposition *de*, c'est alors que le rapprochement des deux n'est plus permis, comme on le voit dans l'exemple dont il s'agit. Au reste, je ne sais pourquoi Voltaire parle de l'article *de*. Premièrement *de* n'est jamais qu'une préposition, et en admettant le langage ordinaire des grammairiens qui font quelquefois de ce mot un article indéfini, ce serait dans les exemples que je viens de citer que *de* serait article, et non dans celui qui est censuré : il s'ensuivrait donc au contraire qu'il est permis de mettre une préposition à côté de l'article *de*.

2°. Le complément objectif d'un verbe, auquel il n'est pas lié par une préposition expresse, ne doit jamais se mettre avant le verbe, parce que sa relation au verbe ne peut être rendue sensible que par sa position : et l'on sent en effet qu'il y a je ne sais quoi de choquant dans ce vers cité par un de nos grammairiens comme exemple d'une inversion permise :

Que je ne lui saurais ma parole tenir
Molière, L'étourdi, II, 10

Mais si le complément objectif est complexe, et qu'il renferme un complément subordonné qui y soit lié par une préposition, le poète a la liberté de rompre l'unité du complément objectif total, et d'en placer avant le verbe la partie adverbiale :

Sait aussi des méchants arrêter les complots
Racine, Athalie, I, 1.

À mes justes desseins je vois tout conspirer.
Racine, Mithridate, III, 1.

au lieu de dire *les complots des méchants, conspirer à mes justes desseins*.

Observons en finissant que les anciens donnaient à une certaine *Inversion* particulière le nom superflu d'*Anastrophe*, qui a le même sens, et que, pour n'avoir pas caractérisé d'une manière assez précise l'idée qu'ils envisageaient, ils ont encore imaginé une autre espèce d'*Inversion* sous le nom d'*Hypallage*, qui, si elle existe, est moins une figure qu'un vice réel dans l'élocution.

PARENTHÈSE

Beauzée, *Encyclopédie*, II, p.762

Espèce particulière d'*hyperbate*, par laquelle un sens complet et isolé est inséré dans un autre, dont il interrompt la suite. Je rapporterai ici un trait de l'Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé, par le P. Bourdaloue : on y verra une parenthèse courte, vive, utile, et tenant au fond de la matière, quoique détachée de la constitution mécanique et analytique du discours principal où elle est insérée.

C'était un homme solide, dont toutes les vues allaient au bien, qui ne se cherchait point lui-même, et qui serait fait un crime d'envisager dans les désordres de l'État, sa considération particulière (maxime si ordinaire aux grands) ; qui ne voulait entrer dans les affaires, que pour les finir ; dans les mouvements de division et de discorde, que pour les calmer ; dans les intrigues et les cabales de la cour, que pour les dissiper.

Comme la parenthèse peut causer aisément de l'obscurité, les bons écrivains ne se la permettent guère, ou la font courte, quand ils ne la peuvent éviter. « La parenthèse, dit l'abbé Besplat (*Essai sur l'éloquence de la chaire*) marquent pour

l'ordinaire un esprit embarrassé et obscur, qui, ne sachant pas arranger ses idées, les jette au hasard, à mesure qu'elles se présentent ; elles indiquent pareillement un génie scrupuleux et timide, qui craint de n'avoir jamais assez éclairci sa pensée ni détaillé son sujet. » J'ajouterai encore un mot du P. Gaichiès de Oratoire (*Maximes sur le ministère de la chaire*) « La netteté dépend en partie de l'arrangement des mots et des phrases. On place les choses dans l'ordre qu'on les pense, on leur donne leur juste étendue, on écarte les idées qui viennent à la traverse et qui feraient des parenthèses ou des digressions. Le froment séparé de la paille se fait voir et tient peu de place. »

INVERSION

Fontanier, *Les figures du discours* pp.284-288.

L'*inversion* que l'on appelle quelquefois *hyperbate*, et qui n'est qu'une des espèces, dont l'*hyperbate* est le genre, consiste dans un arrangement de mots renversé ou inverse, relativement à l'ordre où les idées se succèdent dans l'analyse de la pensée. Elle a lieu, 1° toutes les fois que le sujet se trouve énoncé après ses modificatifs, ou après le verbe qu'il tient sous sa loi, 2° lorsque le régime précède le mot auquel il se rapporte, 3° lorsque le complément d'un régime se trouve précéder ou ce régime sel, ou tout à la fois ce régime et son régisseur. Telles sont à peu près les règles générales pour la reconnaître.

L'*inversion* est si naturelle aux langues transpositives, telles que le latin et le grec, que l'on peut à peine l'y regarder comme une figure. Mais elle est si peu ordinaire aux langues analogues (et laquelle l'est plus que la nôtre ?) qu'il faut nécessairement qu'elle soit une figure ou un défaut, dans tous les cas où elle n'est pas expressément consacrée par l'usage.

Boileau, dans sa première Satire, fait parler un malheureux poète qui se demande s'il quittera la carrière des lettres pour celle du barreau :

*Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?
Et, feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robe à longs plis balayer le barreau?*

L'ordre successif des idées dans le quatrième vers était celui-ci : *Balayer le barreau d'une robe à longs plis*. Ce vers n'est donc pas selon la construction simple et analytique, puisqu'on y a mis au premier hémistiche, ce que cette construction demandait au second, et au second ce qu'elle demandait au premier ; mais l'*inversion* est-elle vicieuse, est-elle contraire au génie ou à l'usage de notre langue ? Non, et il s'en faut bien : c'est le goût même qui l'a inspirée, et elle ne saurait être plus élégante, plus poétique. Comme on aime à voir tout à coup devant soi cette robe déployée en traînante ! Comme elle semble s'allonger encore et s'étendre, à mesure que le vers avance, grave est presque traînant comme elle ! Voilà ce qui s'appelle une peinture, une image. Employez la construction simple, tout le charme aura disparu, et un très beau vers sera devenu pire que de la prose.

Oreste raconte à Hermione, dans Andromaque, comment Pyrrhus a été immolé aux pieds des autels, au moment qu'il recevait la main de la veuve d'Hector :

*Il expire, Madame ; et nos Grecs irrités
Ont lavé dans son sang ses infidélités.
Je vous l'avais promis ; et quoique mon courage
Se fît de ce complot une funeste image,
J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.*

Trois de ces vers, le premier, le troisième et le cinquième, appartiennent visiblement à la construction analytique. Le second et le quatrième s'en écarte chacun un peu. Mais aucun ne s'en écarte autant que le dernier, puisque *se sont* et *glissés*, au lieu d'être joints ensemble, sont tellement séparés par les deux différentes circonstances du discours, que l'un commence le vers, et que l'autre le finit. Ce n'est même pas tout : ces deux circonstances du discours, se trouvent elles-mêmes dans un ordre inverse l'une par rapport à l'ordre. Où se sont-ils glissés, ces Grecs ? Dans la foule. Et s'y sont-ils glissés bien avant ? Jusqu'à l'autel. *Dans la foule* devait donc être avant *jusqu'à l'autel*, comme *glissés*, immédiatement après *se sont*, en sorte qu'il y eût, *Se sont glissés dans la foule jusqu'à l'autel*.

Or, quel n'est pas l'effet de l'*inversion* employée par le poète ! elle a rendu propre au vers un mot, qui, sans elle, en était repoussé comme à peu près indigne. Écoutons là-dessus le plus illustre commentateur de Racine : « Cette expression, *glissés*, dit Laharpe, peu faite par elle-même pour la poésie noble, passe à la faveur de l'inversion et de l'arrangement des mots, qui la font, pour ainsi dire, attendre à la fin du vers, de manière à la rendre nécessaire. Si l'auteur eût mis dans le premier hémistiche *se glissant dans la foule*, c'eût été un prosaïsme marqué. Cette science de l'arrangement des mots, essentielle partout, l'est surtout dans une langue où beaucoup de termes dont la phrase a besoin semblent repoussés par la délicatesse scrupuleuse de notre poésie, et ne peuvent y entrer qu'avec toutes les précautions qui ne sont enseignées que par le goût. »

Joad dans *Athalie* :

*Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondait les portiques ;*

Quelle noble et imposante simplicité dans ces vers ! Et ce qui est surtout remarquable, c'est la double image qu'ils offrent ensemble, c'est celle qu'ils offrent chacun en particulier. Le premier d'abord montre aux regards ce temple auguste, le montre dans la pompe des plus grandes solennités, le montre orné partout, et au dedans et au dehors, du plus magnifique appareil des fêtes, et, quoiqu'il dépende grammaticalement du second par la préposition qui le commence, il s'en détache cependant assez pour laisser le temps de saisir l'image. Mais l'image principale, celle qui doit le plus frapper, et les yeux, et l'esprit, et qui doit même les fixer particulièrement, c'est l'image de *ces flots de peuple se pressant sous ces portiques, au point de les inonder et de refluer au dehors*. Or c'est là l'effet merveilleux que produit le second vers, et par la place de repos qu'il occupe, et par le mot *portiques*, rejeté jusqu'à la fin. Changez l'ordre, mettez :

*Le peuple saint en foule inondait les portiques ;
Du temple, orné partout de festons magnifiques,*

Plus d'intérêt, plus de prestige, et Laharpe a peu dit, en disant que *la phrase alors se traîne sur des béquilles*.

Une inversion bine plus hardie que les précédentes, et la plus hardie peut-être de notre langue, c'est celle de ce vers du rôle d'Hermione dans *Andromaque* :

Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie !

Qu'il me soit permis de rapporter ce que j'en ai dit dans mes *Études sur Racine* : « L'ordre analytique serait : *Vous voulez qu'on me voie pleurante après son char*? Mais, en adoptant cet ordre, il faudrait, je crois, au lieu de l'adjectif verbal *pleurante*, le participe indéclinable *pleurant*, comme dans le vers :

*N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux?*

Pourquoi donc? Parce que le complément, *après son char*, viendrait immédiatement à la suite, et qu'il ne peut convenir à un adjectif verbal. L'adjectif verbal en général n'est point susceptible de complément, et c'est même une des différences qui le distingue du participe. Dans l'ordre inversif au contraire, *pleurante* peut très bien convenir tel qu'il est, parce que, dans cet ordre, les mots, *après son char*, se rapportent à, *vous voulez qu'on me voie*, comme s'il y avait, *vous voulez que, pleurante, on me voie après son char*, ou *vous voulez qu'après son char on me voie pleurante*. Disons même que dans cet ordre-là *pleurante* seul convient et qu'avec *pleurant* la phrase serait barbare.

Or le *pleurante* de l'inversion ne vaut-il pas mieux que le *pleurant* de la construction analytique? Ne vaut-il pas mieux d'abord par la gravité et la noblesse qu'en reçoit tout le vers? Ne vaut-il pas mieux ensuite par les idées accessoires qui s'y trouvent jointes à l'idée principale? *Pleurant*, participe, ne marque que l'action seule, que l'action actuelle et momentanée de pleurer, de verser des larmes; mais *pleurante*, adjectif, marque une douleur prolongée et même habituelle une douleur qui se manifeste par divers signes, dont les larmes ne sont même pas toujours les plus forts.

Et puis ce *pleurante* placé au commencement du vers, quelle scène de deuil ne semble-t-il pas ouvrir? Quelle triste et touchante image n'offre-t-il pas d'abord aux yeux? Ce sont plus encore que les pleurs d'Hermione; c'est Hermione elle-même toute en pleurs, et dans l'appareil le plus lugubre, dans l'attitude la plus pitoyable, en spectacle, à la suite d'un char de triomphe, et du char de triomphe de sa rivale. »

Il est aisé de voir, par tous ces exemples dans quel cas l'*inversion* est une figure. C'est lorsqu'elle contribue à l'énergie, à la beauté, au charme de l'expression; c'est lorsque, par elle, des termes qui dans la construction ordinaire, eussent paru communs, faibles ou languissants, acquièrent de la grâce ou de la noblesse, et deviennent, sil faut le dire, plein de force et de vie. Dans quels cas, au contraire, est-elle un défaut? Dans tous ceux où elle ne produit aucun des effets ci-dessus; dans tous ceux, où, paraissant heurté l'usage et le génie de la langue, elle n'est pas du moins justifiée par le génie d'un grand écrivain; dans tous ceux surtout où elle n'est pas moins contre l'ordre de liaison que contre l'ordre de l'analyse, et où, confondant les idées et les mots, elle ne permet plus d'en saisir sans peine les relations.

Telle est par exemple, l'*inversion* des vers suivants :

*Que toujours la fierté, l'honneur, la bienséance,
De cette folle ardeur s'oppose à la naissance.*

L'auteur a voulu dire *s'oppose à la naissance de cette folle ardeur*, et il se trouve avoir dit, *La fierté, l'honneur, la bienséance de cette folle ardeur*.

Telle est encore l'*inversion* de ces vers de l'un de nos plus grands poètes :

*Ô vous qui de l'honneur entrez dans la carrière...
À peine de la cour j'entraï dans la carrière.*

Il a voulu dire *Ô vous qui entrez dans la carrière de l'honneur, À peine j'entraï dans la carrière de la cour*, et point du tout, il a dit : *Ô vous qui entrez de l'honneur dans la carrière, À peine j'entraï de la cour dans la carrière*. Et en effet, se fût-il exprimé autrement s'il avait eu ce dernier sens en vue ?

Mais l'*inversion* n'appartient-elle donc qu'à la poésie, et n'est-elle permise qu'en vers ? Il est certain qu'elle sert particulièrement à caractériser la phrase poétique, et que souvent elle est, comme le dit Laharpe, le seul trait qui différencie les vers de la prose. Il est certain aussi que nos plus grands prosateurs ne l'ont employée que bien rarement et qu'avec beaucoup de réserve. Mais enfin ils l'ont employée quelquefois, et c'est assez pour prouver qu'elle n'est point rigoureusement exclue de la prose, quoiqu'elle doive sans doute y être plus rare et beaucoup moins hardie que dans le langage des poètes

PARENTHÈSE

Fontanier, Les figures du discours pp.384-386.

La *Parenthèse* est l'inversion d'un sens complet et isolé, au milieu d'un autre dont il interrompt la suite, avec ou sans rapport au sujet. Il y aurait donc deux espèces de parenthèses. La première, c'est-à-dire, celle qui se rapporte au sujet, se désignait autrefois, mais assez inutilement, ce me semble, par le nom particulier de *Parembolè*. Nous nous en tiendrons ici au nom générique, non si connu et si familier, qu'on peut le dire en quelque sorte vulgaire.

Quoi de plus commun dans la conversation, que cette interruption à l'occasion de ce qu'on dit ou de ce qu'on entend : *Soit dit par parenthèse, Je vous dirai par parenthèse que*, etc. ? Comment donc la *Parenthèse* n'aurait-elle pas lieu quelquefois dans le discours soutenu, et même dans les morceaux les plus relevés d'éloquence et de poésie ? Or, elle est suggérée par la réflexion ou par le sentiment.

PARENTHÈSE DE RÉFLEXION

Athalie, en commençant le récit de ce songe affreux sur lequel elle veut consulter Abner et Mathan, s'excuse d'une frayeur qui lui paraît peu digne d'une âme forte :

*Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe ?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui me ronge.
Je l'évite partout, Partout il me poursuit.*

La Fontaine, dans sa belle fable des *deux Pigeons* :

*Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
Prit la fronde, et du coup tua plus qu'à moitié
La volatile malheureuse.*

Et dans celle où il met en scène le Savetier et le Financier :

*Eh bien ! que gagnez-vous, dites moi, par journée ?
Tantôt plus, tantôt moins. Le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes)
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chômer. On nous ruine en fêtes.*

PARENTHÈSE DE SENTIMENT

Virgile dans sa belle peinture des animaux, représente le cheval se déchirant lui-même dans les accès furieux de sa douleur, et c'est pour lui l'occasion d'un beau mouvement contre ces guerres funestes où Rome de ses mains déchiraient ses entrailles. Delille a conservé la figure dans sa traduction :

*Mais ses forces bientôt se changeant en fureur
(Ô ciel ! loin des Romains ces transports pleins d'horreur)
L'animal frénétique, à son heure dernière,
Tournait contre lui-même une dent meurtrière*

L'auteur de la *Henriade* va raconter un de ses actes de fureur et de désespoir dont l'idée seule révolte la nature et l'humanité. C'est une mère qui immole son fils pour assouvir sa faim. Il est lui-même saisi d'effroi, et n'ose commencer son récit. Dès le premier mot, il s'arrête, et se demande s'il révélera à l'avenir une telle horreur :

*Une femme (grand dieu ! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horrible histoire ?
Une femme avait vu par ces cœurs inhumains
Un reste d'aliment arraché de ses mains*

C'est assez de tous ces exemples pour faire connaître la *Parenthèse*, et pour prouver qu'elle peut entrer heureusement dans le style le plus sublime, comme dans le plus familier. Mais par cela même qu'elle interrompt le discours, et qu'elle détourne pour un moment l'attention de son objet principal, elle tend nécessairement à produire l'embarras, l'obscurité, la confusion. On ne doit donc l'employer qu'avec sobriété, et que dans les cas où elle est à peu près nécessaire. Encore faut-il qu'elle soit courte, vive, rapide, et que, comme l'a dit je ne sais plus quel auteur, elle passe en quelque sorte aussi vite que l'ombre d'un oiseau entre le soleil et nos yeux.

INCIDENCE

Fontanier, *Les figures du discours*, pp.318-322.

L'*Incidence* est une proposition accessoire, combinée avec une proposition ou phrase principale, non pour en faire partie intégrante et en modifier le sens, mais seulement pour en affecter l'insertion, et en exprimer une sorte de motif ou de fondement. Elle diffère de la parenthèse, 1°. En ce qu'elle n'est pas, comme la parenthèse, nécessairement enfermée dans le corps même de la phrase principale ; 2°. Et surtout en ce qu'elle n'est pas, comme la Parenthèse, une réflexion ou un trait de sentiment à l'occasion de la pensée qui fait l'objet de la phrase principale.

La Fontaine, fable de *la Cigale et la Fourmi* :

*Je vous paierai, lui-dit-elle,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal.*

Foi d'animal est là certainement une proposition elliptique, qui revient à celle-ci, *J'en jure ma foi d'animal*. Or on pourrait la détacher de la phrase principale que celle-ci n'en serait pas moins intégralement la même pour toute l'étendue de la pensée qu'elle exprime ; mais l'assertion en serait moins sûre, moins positive, et reposerait sur un fondement moins solide.

Fable du *Bouc et du Renard*

*Par ma barbe, dit l'autre, il est bon, et je loue
Les gens bien sensés comme toi ;
Je n'aurais jamais, quant à moi
Trouvé ce secret, je l'avoue.*

Tout le monde reconnaîtra aussitôt une *Incidence* dans *Je l'avoue*. C'est comme s'il y avait, *Quant à moi, j'avoue que je n'aurais jamais trouvé ce secret*. Mais n'y en a-t-il pas une autre dans *Par ma barbe* ? C'est là encore une proposition elliptique comme dans le premier exemple, *Foi d'animal*. *Par ma barbe*, c'est-à-dire, *J'en jure par ma barbe*. L'*Incidence* est explicite, et non elliptique dans l'exemple suivant que fournit la fable du *Fermier du Chien et du Renard*, Livre XI.

*Pourquoi Sire Jupin m'a-t-il donc appelé
Au métier de renard ? Je jure les puissances
De l'Olympe et du Styx, il en sera parlé.*

Fable du *Faucon et du Chapon* :

*Ce n'est pas un sot, non, non, et croyez m'en,
Que le chien de Jean de Nivelle.*

Non, non, et croyez m'en, ne se rapporte-t-il pas uniquement à l'assertion, *Ce n'était pas un sot* ? et ne pourrait-il pas à la rigueur se détacher de la phrase ? On ne peut qu'y voir une *Incidence*. Mais cette *Incidence* n'est-elle même pas double ? *Croyez m'en* en fait à lui seul une, comme on le voit évidemment. Or le premier non n'en fait-il

pas une autre, que répète le second *non* ? Analysez ce mot, vous y trouverez à peu près la proposition, Ce n'était pas un sot.

Voici des exemples de Boileau qui vont offrir une assez grande variété d'*Incidences*, *Épître III* :

*Des superbes mortels, le plus affreux lien,
N'en doutez point, Arnauld, c'est la honte du bien.*

Épître V :

*Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues,
Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.*

Épître VII :

*Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.*

Épître VIII :

*Quelquefois, le dirai-je ? un remords légitime
Au fort de mon arder vient refroidir ma rime.*

Satire III :

*Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine,
J'en suis fourni, Dieu sait ! et j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier.*

Même *Satire* :

Le pays, sans mentir, est un bouffon plaisant.

Satire IV :

*Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connaître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être.*

Même *satire* :

*J'approuve son erreur, car, puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la raison est le pire.*

Même *satire* encore :

Ces discours, il est vrai, sont fort beau dans un livre.

À ces exemples, ajoutons les suivants de Voltaire, *Conte des Trois manières* :

*On nous a conservé l'un de ces beaux débats
Doux enfant du loisir de la Grèce tranquille
C'était, il m'en souvient, sous l'Archonte Eudamas.*

Les trois empereurs, Satire :

*L'héritier de Brunswick et le roi de Danois
Vous le savez, amis, ne sont pas les seuls princes
Qu'un désir curieux mena dans nos provinces,*

Et qui des bons esprits ont réuni les voix.

Épître à Horace :

*La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-polis des Normands et des Goths :
Elle flatte l'oreille, et souvent la césure
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.*

Épître à l'Empereur de Chine :

*Monarque au nez camus des tranquilles rivages
Peuplés, à ce qu'on dit, de fripons et de sages,
Règne en paix, fais des vers, et goûte d'heureux jours.*

Mais quand le même poète dit : *Satire du temps présent :*

Mais ce sot n'enter nous des discours de poètes
De douces fictions, d'élégantes sornettes

qu'est-ce là *Entre nous ? C'est pour Soit dit entre nous, c'est donc une Incidence*

C'en est aussi une que *De grâce*, dans ce vers de Boileau.

Ah ! de grâce, un moment, souffrez que je respire.

Il en est de même de toutes ces expressions proverbiales, que l'on peut regarder comme des phrases faites : *À mon sens, À mon avis, À mon gré, En vérité, En bonne foi, Par ma foi, Ma foi, Au nom de Dieu, Grâce aux dieux, Dieu merci*, etc. Quand elle ne se rattachent pas à la phrase principale à titre de compléments, et qu'elles s'en détache au contraire, et par le sens, et par la construction, à tel point qu'on peut les réduire à des propositions tout à fait indépendantes, ce sont, à n'en point douter, de véritables incidences.

Et que penser de *Ne vous déplaie* dans la fable de la *Cigale* et de la *Fourmi* ?

*Nuit et jour, à tout venant,
Je chantais, ne vous déplaie.*

Ne vous déplaie, comme on le voit, ne tient pas plus essentiellement à la phrase principale, et n'en modifie pas plus le sens que les diverses expressions que nous avons citées pour des *Incidences*. Nous ne pouvons donc qu'en faire une *Incidence*.

Cette même *Incidence* se retrouve dans ce vers de Boileau, *Satire IV* :

*Mais sans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots,
N'en déplaie à ces fous nommés sages de Grèce,
En ce monde il n'est point de parfaite sagesse.*

Et peut-être pourrait-on, à la rigueur, regarder comme deux autres incidences les propositions de deux premiers vers, *Sans errer en vain*, etc., et *Pour rimer en deux mots*, etc. En effet, ces deux propositions ne tiennent pas plus que la précédente à la proposition principale, qui est celle du dernier vers, et on ne pourrait pas moins les retrancher sans que le sens de cette proposition reçût la plus légère atteinte.